

RENCONTRE AVEC LE DEPUTE PHILIPPE GOSSELIN
LE SAMEDI 2 DECEMBRE 2017
A SAINT-LO

*Merci à Monsieur le député GOSSELIN Philippe d'avoir reçu la FFMC 50.
Merci aux adhérents pour leur présence ainsi qu'aux membres du bureau.*

Un tour de table est fait, chacun se présente, sa fonction (adhérent, membre du bureau...), son lieu de résidence. Monsieur GOSSELIN souligne que la Manche est bien représentée.

Dans un premier temps la parole sera donnée à la FFMC 50.

Thierry et Paul présenteront de nouveau «les absurdités» dont les motard(e)s et aussi les automobilistes, font encore les frais:

- L'abaissement de la vitesse à 80 km/h sur les routes nationales et départementales. Les résultats de l'expérimentation ne sont pas encore sortis, qu'il est déjà question de généraliser.

-La verbalisation avec les radars est une mission régaliennne de l'État, ils vont être délégués à des sociétés privées. Pour ces sociétés, le seul objectif sera de faire du chiffre, une répression maximum. Que se passera-t-il pour les personnes qui perdront leur permis, sans conduite excessive mais point par point, cela peut aller très vite!!!!

-Les Zones de Circulation Restreintes (ZCR), une aberration! Ne pourront entrer dans les grandes villes que les gens «fortunés». Le fossé se creuse entre le citoyen qui aura les moyens et les «autres» qui ne pourront plus circuler dans les grandes villes car leur véhicule sera «vieux» et ils n'auront peut-être pas les moyens d'en acheter un neuf.

-Les gants, désormais depuis le 20 novembre 2016, il est obligatoire de porter des gants homologués, c'est à dire le gant avec la norme CE et si il y a le pictogramme avec la moto, c'est encore mieux. Pourquoi ce décret est-il rétroactif? Pourquoi obliger les motard(e)s à jeter des gants à la poubelle, alors qu'ils convenaient très bien, les obliger à s'en procurer de nouveaux voir les mêmes. Alors qu'il aurait été si simple de mettre en place ce décret sans qu'il soit rétroactif, les gants usés seraient sortis du circuit naturellement et les nouveaux gants arrivés sur le marché de la même façon.

-Les plaques, idem, changement il y a quelques années, rebolote, un décret tombe avec un effet rétroactif.

-Les drones.

-Le CT avec l'augmentation du nombre de points de contrôle dont certains n'ont rien à voir avec la sécurité.

Thierry insiste sur le fait que le citoyen n'est plus écouté, rencontrer les députés c'est bien, Monsieur le député GOSSELIN nous aura reçu plusieurs fois et toujours répondu, mais après.....

Fédération Française des Motards en Colère

444 Rue de la chasse aux loups apt n°3 50110 Cherbourg-en-Cotentin Tel: 06 18 63 35 30

Mail: ffmc50@ffmc.fr

Site : <https://www.ffmc50.fr/>

Facebook: FFMC50

Monsieur le Député GOSSELIN reprend la parole, nous recevoir fait parti de ses fonctions.

Il ne pouvait être présent lors de notre journée d'action du 14 octobre puisque le Congrès des Maires avait lieu à Granville. La fédé en avait été informée par courrier.

Monsieur GOSSELIN précise que toutes ces mesures ne dépendent pas du législateur mais du pouvoir réglementaire c'est à dire le gouvernement. Il entend bien que le citoyen se considère comme «vache à lait», il y aura eu la vignette, la TIPP, désormais le gas-oil qui va augmenter pour rattraper les autres carburants et les mesures qui arrivent.

Monsieur GOSSELIN est en accord formel avec ce que Thierry et Paul ont cité. Il semblerait qu'il se développe un environnement anti-voiture selon lui, à Paris également par dogmatisme, on interdit celle-ci, c'est une solution un peu simpliste.

Concernant le Contrôle Technique, l'augmentation des points de contrôle va entraîner une hausse du prix et encore plus de difficultés pour les foyers précaires précise t-il, véhicule refusé au CT, pas les moyens d'en posséder une nouvelle, des réparations au coût exorbitant.....).

Le point de départ de tout cela est la sécurité routière, en voulant diminuer le nombre d'accidents et de décès.

Les chiffres sont en augmentation dans la Manche (sauf pour les motos souligne Thierry et Paul) et c'est pas bon selon Monsieur GOSSELIN. Le gouvernement veut absolument baisser ce chiffre (en dessous de 2500), cela passe donc par la répression.

La Manche a un réseau routier étendue, c'est le premier réseau français, plus de 7000 kilomètres souligne Monsieur le Député. Paul ajoutera tout de même que l'État fait fi de l'état des routes.

Si les contrôles sont amplifiés, c'est qu'il y a un certain relâchement du citoyen, qu'il soit automobiliste, motard ou autre insiste Monsieur GOSSELIN .Il serait bien de tenir compte de la profession de la personne lors de sa perte de permis (nombre de kilomètres parcourus, si ce sont des excès énormes.....).

Au niveau social, perdre son permis sera une catastrophe pour les personnes, les familles. Les radars embarqués gérés par des boîtes privées, les drones, tout cela va beaucoup trop loin. Idem pour les barrières d'autoroutes, les objets connectés comme la voiture autonome.....

Il faut faire de la pédagogie et plus de formation.

Il serait intéressant d'ouvrir un chantier, de débats, de concertation sur tous les éléments, qui pour certains sont ridicules comme les plaques, c'est vexatoire pour le citoyen, c'est également du mépris.

Pareil pour les gants, il ne faut pas d'effet rétroactif, le renouvellement se fera tout seul. C'est une erreur pratique et psychotique de la part du gouvernement.

Il y a eu tout de même un effort de fait sur les voitures anciennes, de collections et c'est tant mieux car ce sont en général des voitures qui ne font pas beaucoup de kilomètres, elles sont bichonnées par leurs propriétaires et surtout certaines font parties du patrimoine français.

Monsieur GOSSELIN insiste sur le fait qu'il faut faire de la pédagogie.

Le débat actuellement est piégé, on met en avant l'affect (décès.....), ce n'est pas rationnel. L'idéal serait d'avoir un vrai débat citoyen, dialoguer au plus haut niveau de l'État, avec des réunions pluri-annuelles, permettre aux associations de faire passer le message.

Monsieur GOSSELIN ne veut pas faire de démagogie, il nous dira qu'il est pour l'essentiel d'accord avec la FFMC 50 sauf sur le fait de voir des motard(e)s faire des roues arrières en pleine ville avec leur moto. Chose que la FFMC 50 ne cautionne pas.

Paul Davy souligne que pour éviter ces comportements, il serait bien d'avoir un circuit dans la Manche, ce qui permettrait d'éviter ce genre de conduite. Martial, renforce les arguments de Paul avec une anecdote (stunt sur des routes délaissées). Visiblement cela interpelle Monsieur le Député.

FFMC

MOTARDS & CITOYENS

Il veut bien «creuser» le projet circuit, en départemental ou en régional. Il propose d'intégrer si cela est possible, le département avec la conseillère départementale Mme LARSON-NEUR, le directeur du cabinet du Préfet, quand il sera installé puisque Mr Marmion, le Directeur de Cabinet actuel change de région.

Au niveau national, Monsieur GOSSELIN va relancer la mécanique avec quelques collègues de la majorité car c'est un sujet d'intérêt collectif et général.

Monsieur Le Député est prêt à s'impliquer avec d'autres députés sur des sujets comme celui-ci, peut importe l'étiquette politique.

Monsieur GOSSELIN suggère qu'il y ait des États Généraux de la Sécurité Routière, cela relève du gouvernement mais le Député est prêt à s'y associer.

A la demande de Monsieur le Député, la FFMC 50 lui enverra de la documentation concernant le projet de circuit, les attentes, etc.....

Rendez-vous est donné en Janvier 2018 pour échanger, pour travailler sur ce projet de piste.

La discussion durant ces 1h30 aura été franche, sérieuse et suffisamment approfondie.

Pour les septiques, notre travail aboutira si nous sommes nombreux à soutenir les actions de la FFMC et au niveau national. Les élus, las de faire partie d'un système immobile souhaitent faire bouger les choses, aidons les à y arriver.

Cordialement la FFMC 50